

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE

DÉCISION N° DEC_2023_0037

MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA CONSOLIDATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE SAINT JEAN DE LA VILLE DE RIVE-DE-GIER MARCHÉ N°22S2100

Le Maire de Rive de Gier,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1°,
- Vu la délibération du conseil municipal n°DEL-2020-088 du 23 septembre 2020 autorisant la délégation de pouvoir au Maire des attributions prévues à l'article L2122-22 sus-visé,
- Vu l'avis de marché lancé en procédure adaptée concernant la mission de maîtrise d'oeuvre pour la consolidation de la toiture de l'église Saint-Jean de Rive-de-Gier, transmis le 02/01/2023 sur le profil acheteur mairie,
- Après étude des offres selon les critères définis dans le règlement de consultation.

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'attribuer le marché relatif à la mission de maîtrise d'oeuvre pour la consolidation de la toiture de l'église Saint-Jean de Rive-de-Gier, au groupement ARCHITECTURE ET HÉRITAGE SAS et LE BE ASSOCIES SARL comme suit :

- Forfait de rémunération de base : 23 950 € HT soit 28 740 € TTC
- Mission complémentaire OPC : 2 500 € HT soit 3 000 € TTC.
- (Taux de rémunération de 9,58%)
- soit un total général de : 26 450 € HT soit 31 740 € TTC.

Le mandataire du groupement est la société ARCHITECTURE ET HÉRITAGE SAS située 29, rue Charles Montaland, 69100 VILLEURBANNE (siège social).

ARTICLE 2 :

L'intervention du maître d'œuvre débute à la date de la notification du marché et s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des marchés de travaux relatifs à l'ouvrage.

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des services et le trésorier principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cette décision.

La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de la Loire pour le contrôle de légalité.

Fait à Rive De Gier,

Le Maire,

Vincent BONY